ORYX DAMMAH

1. TAXONOMIE ET NOMENCLATURE

Oryx dammah. Parc National de Sidi Toui. © Renata Molkanova.
En haut, à gauche, relâché d'oryx dans la Réserve d'Oued Dekouk. Tunisie. © R.C.Beudels-IRScNB.

1.1. Taxonomie.

Oryx dammah appartient à la tribu des Hippotragini, sous-famille des Hippotraginae, famille des Bovidae, qui comprend une espèce éteinte, sept espèces survivantes et deux sous-espèces évolutivement distinctes, réparties dans les genres *Oryx*, *Addax* et *Hippotragus* (Simpson, 1945; Corbet, 1978; Murray, 1984; Corbet et Hill, 1986; Wacher, 1988). Tous les hippotraginés sont adaptés à l'exploitation, généralement à faible densité, de milieux peu productifs et souvent difficiles (Kingdon, 1982; Murray, 1984; Wacher, 1988; Beudels, 1993). Le genre *Oryx* comprend cinq isolats évolutifs dont l'un, *Oryx leucoryx*, adapté aux déserts, trois, *Oryx dammah*, *Oryx gazella beisa*, *Oryx gazella gazella*, à des habitats semi-désertiques ou sub-désertiques, le dernier, *Oryx gazella callotis*, à des savanes quelque peu plus productives (Wacher, 1988).

1.2. Nomenclature.

1.2.1. Nom scientifique.

Oryx dammah (Cretzschmar, 1826)

1.2.2. Synonymes.

Antilope gazella, Cerophorus gazella, Oryx gazella, Cemas algazel, Aegoryx algazel, Antilope algazella, Oryx algazella, Antilope tao, Oryx tao, Antilope leucoryx, Oryx leucoryx, Antilope ensicornis, Oryx ensicornis, Antilope bezoartica, Oryx bezoarticus, Antilope dammah.

1.2.3. Noms communs.

Français: Oryx algazelle, Algazel (Buffon, 1764), Algazelle (Cuvier, 1819), Antilope oryx, Oryx blanc.
Anglais: Scimitar-horned Oryx, Scimitar Oryx.
Allemand : Säbelantilope
Arabe: Wach, Begar al Ouach.
Tamacheq: Izem
Toubou : Touroui zode

1.2.4. Description

Grande et robuste antilope. Le corps est de couleur crème fonçant vers un brun-roux sur la tête, le cou, le bas des épaules et le haut des pattes. Chez certains individus, une bande latérale brun-roux est visible sur les flancs. La tête est allongée, de couleur crème avec un masque facial bien dessiné présentant une longue tache brun-roux sur le front, avec un chevron inversé entre les cornes et des lignes verticales en prolongement des cornes à travers les yeux et les joues. Les yeux, les narines, les lèvres et l'intérieur des oreilles sont noirs. Le ventre et l'intérieur des pattes est blanc-crème, les sabots sont noirs. La queue est longue (ca. 39% de la longueur du corps), crème, et se termine par un pinceau de poils brun-noir. Les adultes peuvent montrer une teinte brun-roux à la croupe et sur l'arrière train. Mamelons = 2+2=4. Dimorphisme sexuel minime. Une reconnaissance individuelles est possible à partir de la morphologie des cornes et des dessins du masque facial.

Les longues (80 à 150 cm) cornes caractéristiques, striées (le premier tiers et parfois jusqu'à la moitié de la corne est marqué de 30 à 60 ondulations) avec leurs pointes effilées et largement arquées vers l'arrière, ont donné le nom commun de cette espèce en anglais (Slender-horned Oryx).

LQ : 5 - 90 cm
H : 110 - 125 cm
poids : 200 - 210 kg
cornes : 70 - 127 cm

2. DONNÉES BIOLOGIQUES

2.1. Biologie générale.

Femelle Oryx gravide. Tunisie.
© Tania Gilbert-Marwell PreservationTrust

2.1.1. Habitat.

Les données précises sur l'habitat d'*Oryx dammah* se rapportent en majorité aux populations sahéliennes et ont été recueillies au Tchad (Malbrant, 1952; Gillet, 1965, 1969; Newby, 1974, 1988; Dragesco-Joffé, 1993), au Niger et au Mali (Lhote, 1946; Brouin, 1950; Malbrant, 1952; Grettenberger et Newby, 1990) et, dans une moindre mesure, au Soudan (Sclater et Thomas, 1899; Wilson, 1978, 1980). Des informations précises existent aussi pour le Sahara atlantique (Valverde, 1957). Il ne semble pas y avoir de données de première main sur l'écologie de l'espèce dans le Désert Libyque de Moyenne-Egypte (Kock, 1970; Osborn et Helmy, 1980), ou, *a fortiori*, dans la zone méditerranéo-saharienne. L'habitat de l'espèce dans ces régions ne peut être compris que par extrapolation de l'information sahélienne combinée avec l'examen des données fiables de présence stable et à la vraisemblance historique de la distribution des milieux. Toutes les sources convergent pour établir le caractère typiquement sahélien, et, en particulier, nord-sahélien, sub-désertique, de l'habitat de l'Oryx algazelle.

Les populations sahéliennes de l'Algazelle semblent s'être nourries, pendant la saison sèche et chaude, de mars à juin, des graminées pérennes des steppes sahéliennes, notamment *Panicum turgidum*, *Aristida mutabilis* et d'autres espèces d'*Aristida* (Gillet, 1965; Newby, 1974, 1988; Dragesco-Joffé, 1993), des gousses tombées d'*Acacia tortilis* (Malbrant, 1952; Gillet, 1965; Newby, 1974, 1988; Dragesco-Joffé, 1993), du feuillage d'arbustes persistants, dont le had, *Cornulaca monacantha*, *Chrozophora senegalensis*, *Cassia italica* (*C. obovata*) et de quelques herbes, dont *Heliotropium strigosum* (Newby, 1974; Dragesco-Joffé, 1993). *Panicum turgidum* semble aussi offrir le couvert pour les nouveaux-nés (Newby, 1974). Pendant la saison pluvieuse, de juillet à septembre, et durant les mois froids, de novembre à février, ils utilisaient principalement les pâturages temporaires formés par des émergences d'annuelles, dont les graminées *Cenchrus biflorus* (le cram-cram), *Dactyloctenium aegyptiacum*, *Echinochloa colona*, l'aizoacée *Limeum viscosum*, ainsi que les jeunes pousses vertes d'arbustes appartenant notamment aux familles des fabacées (*Indigofera*) des nyctaginacées (*Boerhavia*), des amarantacées (*Aerva*) (Gillet, 1965; Newby, 1974, 1988; Dragesco-Joffé, 1993); ils remontaient à ce moment, à la faveur des pâturages temporaires (acheb, gizu), et suivant leur formation, jusqu'aux confins du désert (Gillet, 1965; Wilson, 1978; Newby, 1988). L'eau était apportée par ces formations d'annuelles ou par d'autres plantes fraîchement reverdies, à défaut, par des succulentes apparaissant le long des ouadis et dans les dépressions du Sahel (Newby, 1988), qui ont la capacité de rester verts jusque très avant dans la saison sèche (Newby, 1974). La citrouille sauvage, *Colocynthis vulgaris* (*Citrullus colocynthis*), particulièrement caractéristique des steppes sahéliennes sub-désertiques, jouait à ce point de vue un rôle particulièrement important (Brouin, 1950; Malbrant, 1952; Gillet, 1965; Newby, 1974, 1988; Dragesco-Joffé, 1993). L'ombre, élément essentiel de l'habitat pendant les mois chauds, était assurée, comme l'humidité, par l'accessibilité, dans la steppe sahélienne, de ouadis et de dépressions interdunaires fortement boisés (Brouin; 1950; Gillet, 1965; Newby, 1974, 1988; Dragesco-Joffé, 1993). Les arbres à ombre dense comme *Maerua crassifolia* étaient particulièrement recherchés (Gillet, 1965). *Commiphora africana*, divers acacias (*Acacia senegal, A. seyal, A. arabica, A. nilotica, A. sieberiana, A. raddiana*) et plusieurs autres arbres sahéliens formaient des boisements assez denses dans les zones d'occupation préférentielle au Niger (Brouin, 1950). Dans les régions peu arborées l'ombre peut être apportée par une touffe de *Panicum*

turgidum (Gillet, 1965). L'accès à des réserves de sel était vraisemblablement indispensable à certaines périodes (Gillet, 1965).

Pour le Sahara atlantique les informations sont plus fragmentaires. Morales Agacino (1950) fait état de l'importance d'*Aristida plumosa*. Valverde (1957) mentionne *Andropogon laniger*. La distribution de l'espèce relevée par Morales Agacino (1950) correspond à la zone sahélo-saharienne à boisements diffus d'acacias et steppes d'*Aristida* définie par Valverde (1957) et dans laquelle il note qu'abondent *Colocynthis vulgaris* et la légumineuse arbustive *Crotalaria*, en compagnie d'un cortège largement sahélien.

2.1.2. Adaptation.

Oryx dammah était une espèce typique des steppes pré-désertiques et des plaines herbeuses qui bordent les zones désertiques. Il se déplaçait en fonction du renouvellement des pâturages. Sur le plan physiologique, la robe de couleur pâle reflète les rayons du soleil, tandis que les portions noires et la pointe de la langue confèrent une protection contre les coups de soleil (Mungall & Sheffield, 1994). Ces caractéristiques, en conjonction avec des onglons bien développés qui permettent à l'oryx de se déplacer aisément sur le sable, sont des adaptations à l'environnement aride où vit l'animal (Gilbert & Woodfine, 2004). L'Oryx est physiologiquement adapté aux environnements arides et peut rester de nombreux jours sans boire (Dolan, 1966).

2.1.3. Comportement social.

A l'état sauvage, et à l'exception des vieux mâles, l'Oryx ne se rencontrait que rarement isolé. Il vivait en troupeaux ne dépassant pas généralement une douzaine d'individus. Des concentrations de plusieurs centaines d'individus n'étaient pas rares dans un passé récent, lors de l'apparition de pâturages temporaires. Des concentrations de plusieurs milliers d'individus ont même été signalées à plusieurs reprises, notamment au Tchad et au Niger (Lhote, 1945; Brouin, 1950; Malbrant, 1952).